VILLA BANZOLO LA BOTTEGA DI PIACENZA 75018 PARIS

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 70 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **1 106.66** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO Akto, 14 rue Riquet ,75940 Paris cedex 19

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS								
Votre Entreprise : VILLA BANZOLO LA BOTTEGA DI PIACENZA 75018 PARIS	APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants							
Siren/Siret: 393669585 00019								
Contact de l'entreprise à compléter :								
Nom:	Prénom :							
Tel:	Email:							
Votre masse salariale 2020 : 78 707 €								
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 70 €								
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:							
Montant de Votre Versement : 70 € Au profit de l'Ecole : APEP SUP	Code UAI de l'Ecole : 0755775V							
Mode de règlement : Virement IBAN FR76 1010 7001 1400 5130 5911 525 BIC Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement								
Mode de règlement : Chèque N°								
A l'ordre de :								

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

VILLA BANZOLO LA BOTTEGA DI PIACENZA 75018 PARIS

Organisme

OPCO

Akto

14 rue Riquet

75940 Paris cedex 19

Siren/Siret: 393669585 00019 Code NAF: 5610C Convention: 1501

Activité principale : Restauration rapide ...

Effectif annuel moyen: 0 Effectif annuel moyen CDD:

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTIO	N CUFPA					
Formation Continue (A)		78 707	X	0.55 %	432.89 €	
TVA applicable (D)					68.75 €	
Masse salarieale CDD:					14 002 €	
Votre Contribution CPF-CDD (B)		14 002	х	1 %	140.02 €	
Taxe d'apprentissage (E)	432.89 x	0.68%	х	87%	465€	

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):

Acompte(s) déjà versé(s) :

A + B + D + E

1 106.66 € A l'ordre de : OPCO Montant à régler : **Akto**